

Permanences gratuites



En partenariat avec le conseil départemental de la Haute -Garonne, la Communauté de communes propose aux habitants du territoire :



des permanences juridiques (CDAD)

Pour prendre rendez-vous, appelez l'accueil de la Communauté de communes au 05-61-82-85-55

https://www.hautstolosans.fr/permanence-juridique

des permanences « rénovation énergétique » (Espace Info Energie)

Pour prendre rendez-vous, appelez le conseiller espace info énergie au 05-34-33-48-26 https://www.hautstolosans.fr/espace_info_energie